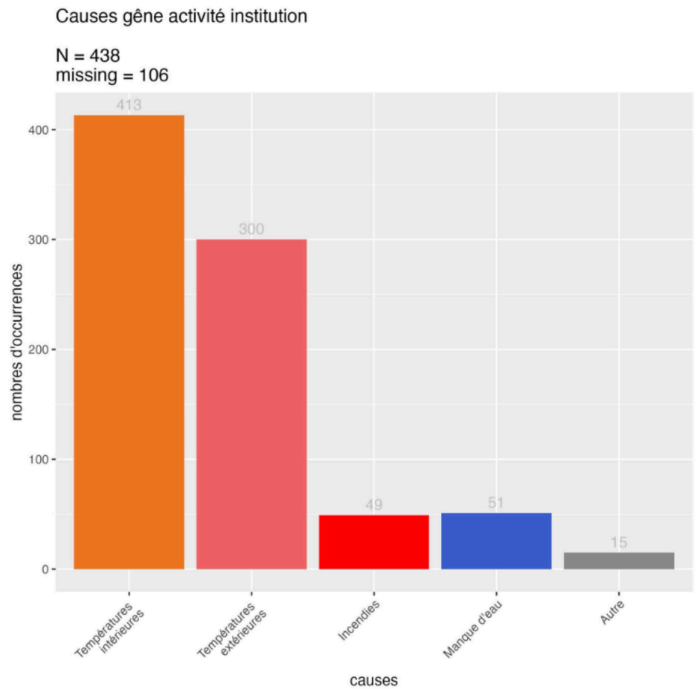
Version synthétique résultats questionnaire canicule

À la suite des canicules de l'été 2026, Le Lierre a voulu comprendre comment les agent·es publics avaient vécu ces phénomènes, comment ils y étaient ou non préparés, et comment ces épisodes avaient affecté leur travail et la continuité du service public.

Un questionnaire a donc été envoyé, auquel ont répondu 544 personnes travaillant dans les 3 fonctions publiques (Etat, territoriale, hospitalière). 95% des répondant·es eux sont fonctionnaires ou agent·es publics.

Les résultats de cette présente synthèse est une version condensée de l'analyse quantitative complète de ces chercheuses, document disponible par ailleurs. Cet autre document contient davantage de statistiques descriptives ainsi que des analyses plus poussées d'ordre corrélationnel.

1 / Des conditions de travail fortement dégradées



Depuis la première canicule de mai 2026, l'activité a été gênée ou empêchée dans une large majorité d'institutions publiques dans lesquelles travaillent les répondant·es: 80,96% des personnes interrogées le confirment.

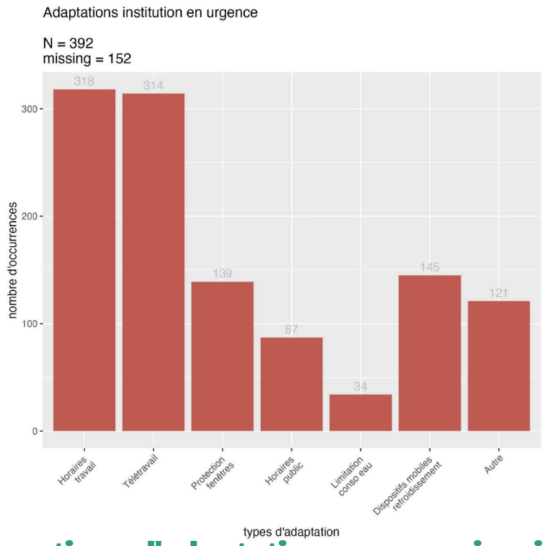
Parmi elles, les causes principales sont les températures intérieures (94,29%), les températures extérieures (68,49%), un manque d'eau (11,64%) et des incendies (11,19%).

Cette dégradation a un impact humain direct : **65,16% des répondant·es indiquent que ces conditions de travail ont eu des conséquences sur la santé des professionnel·les.**

Les usagers accueillis n'ont pas été épargné : dans 25,61% des cas, l'accueil du public a été empêché.

2 / Une adaptation en urgence, à l'échelle individuelle

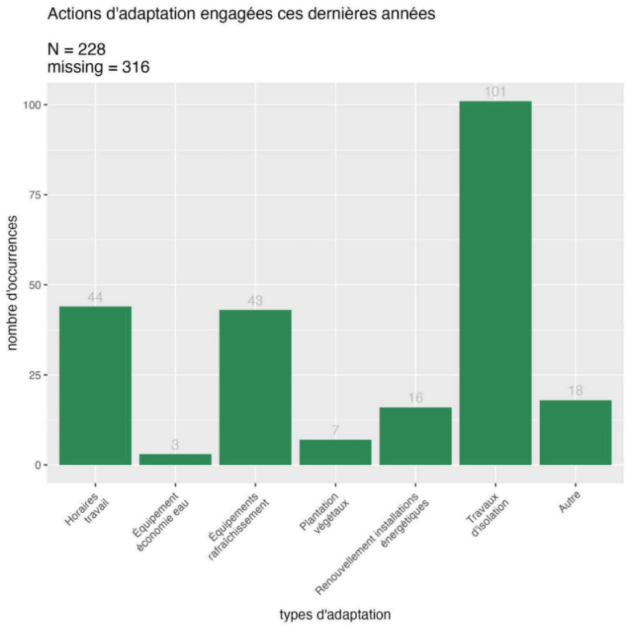
Face à ces conséquences les professionnel·les ont dû s'adapter de façon imprévue : **73,32% ont dû modifier le fonctionnement de leur institution en urgence.**



Les mesures d'urgence les plus fréquentes ont été les suivantes :

- Adaptation des horaires de travail: 81,12%
- Passage en télétravail: 80,10%
- Dispositifs mobiles de refroidissement: 36,99%
- Protection des fenêtres: 35,46%
- Limitation de la consommation d'eau: 8,67%

3 / Des actions d'adaptation encore minoritaires, et parfois annulées



Au niveau institutionnel cette fois, **seulement 42,19% des répondant·es indiquent que leur institution a engagé des actions d'adaptation ces dernières années**.

Plus encore, **certaines institutions ont fait machine arrière** : dans les 12 derniers mois, **10,64% rapportent que leurs institutions ont annulé des actions d'adaptation**. Les raisons invoquées portent avant tout sur des questions de financement.

Financement	85,71%
Complexité	26,79%
Réorientation stratégique	21,43%
Refus des élu·es	8,93%

4 / Un sentiment d'insuffisance largement partagé

Le sentiment que les institutions en font assez reste très minoritaire : **seulement 14,05% jugent que leur institution a engagé des actions d'adaptation suffisantes.** Même parmi les personnes dont l'institution a déjà engagé des actions d'adaptation, ce sentiment d'insuffisance reste dominant : seulement 21,15% considèrent ces actions comme suffisantes.

Chercheuses ayant effectué les analyses:

Juliette Dessertine: *Assistante de recherche à l'Institut Jean Nicod, Département d'Études Cognitives, École Normale Supérieure, Université de Recherche Paris Sciences et Lettres*

Caroline Pioger: *Doctorante en Sciences Cognitives au Laboratoire de Neurosciences Cognitives Computationnelles, Département d'Études Cognitives, École Normale Supérieure, Université de Recherche Paris Sciences et Lettres*